

Image not found or type unknown



Comment faire effectuer les travaux

Par **ramkev**, le **01/12/2015** à **13:56**

bonjour a tous.rnrnVoila je suis locataire et je n'ai jamais vu le propriétaire, je m'explique.rnrnVoila le propriétaire habite a saint-Barthélemy et a confié ses logements a une agence (immobilière sociale 62) mais voila le soucis est que lorsque que l'on demande des travaux par exemple remettre les codes aux portes d'entrées, le nettoyage des caves pour dératiser ou l'entretien extérieur des logements, l'agence nous réponds qu'il faut voire avec le propriétaire mais n'a jamais de suite aux demandes.rnDonc voici ma question, comment être sur que le propriétaire est au courant des demandes effectuées puisqu'ils habite sur une île et comment le contraindre a effectuer les travaux.rnrnmerci pour votre réponse et bonne journée a vous.